

EXTERNALISATION DU SERVICE COURRIER

octobre 2017

ET DEMAIN A QUI LE TOUR ?

La Direction semble avoir un objectif : externaliser ou délocaliser ce qui n'est pas «cœur de métier».

Après l'externalisation du standard de la Banque, c'est au tour du service courrier. L'activité courrier sera reprise par une plateforme intitulée Business Partner Group.

L'activité courrier sera gérée par ce partenaire multiservices traitant ou pilotant des activités non cœur de métier bancaire.

Les salariés du service courrier seront reclassés dans des services de la Banque.

- **87 collègues sont concernés.**

Cette externalisation à notre avis pose problème, ne serait-ce que pour la confidentialité des données, la connaissance du groupe, la notion de service aux différentes entités... !

Comment envisager l'avenir pour tous les services qui ne sont pas dédiés au cœur de métier ?

En poussant le raisonnement à l'extrême, pourquoi la Direction n'envisagerait-elle pas l'externalisation de l'informatique*, des études économiques, des Ressources Humaines, etc ... **A QUI LE TOUR ?**

Ce n'est pas à l'ordre du jour, mais on ne sait pas de quoi demain sera fait.

Nous sommes dans un monde qui change, malheureusement souvent au détriment des salariés !

Les salariés de la Banque sont en droit de savoir ce que la Direction fait de leur service courrier. Au-delà de cela, ce sont encore des emplois de notre entreprise qui disparaissent.

Les élus du CEPF, hormis les élus SNB, se sont prononcés contre ce projet.

* à noter que de nombreuses activités de ce secteur ont déjà été délocalisées vers l'Inde et le Maroc.

